

DHSE

Département hébergement socio-éducatif

SITE DE MORGES



École, hébergement, hôpital et ateliers : depuis une centaine d'années, l'Institution de Lavigny poursuit ses missions ...



Traitements de pointe à des personnes atteintes d'épilepsie ou nécessitant une réhabilitation neurologique



Hébergement et traitement de personnes avec une atteinte neurologique



Accompagnement d'enfants nécessitant un encadrement spécialisé

INSTITUTION DE
LAVIGNY



Agir pour la vie



Places de travail adaptées, formations en milieu protégé et activités d'animation pour des personnes en situations de handicap



Lieux de vie pour personnes avec une déficience intellectuelle

Missions et accompagnement

Les prestations proposées sur le site de Morges s'adressent à des personnes adultes présentant une déficience intellectuelle de légère à modérée, parfois associée à des troubles neurologiques et/ou des troubles de la personnalité, psychologiques ou encore psychoaffectifs.

Dans des appartements collectifs ou des studios individuels, ces personnes développent leur autonomie, accompagnées par des équipes éducatives qui assurent un soutien individualisé. Vie professionnelle, compétences sociales, intimité, spiritualité, loisirs y sont abordés de manière pratique et stimulante, offrant à la personne accueillie l'opportunité d'apprendre, d'évoluer et de se réaliser.



Accompagnement

L'accompagnement proposé par les équipes éducatives se base sur les principes fondamentaux suivants :

- chaque personne est unique ; elle est considérée dans sa globalité
- chaque personne est actrice de sa vie
- tout être humain a un caractère fondamentalement social
- la dignité de l'être humain est inaliénable

Notre mission est portée par la conviction que toute personne dépendante sur le plan physique, mental ou social a la capacité d'évoluer, de s'épanouir, de manifester ses goûts, ses désirs ; en un mot, d'agir avec autodétermination. Chaque personne accueillie est au centre de nos préoccupations et est considérée comme un partenaire à part entière.

Chaque personne accueillie sur le site de Morges a un projet personnel qui est élaboré avec l'ensemble du réseau (familles, professionnels, spécialistes, représentant légal, intervenants externes) et qui tient compte de ses habitudes de vie, ses souhaits, ses besoins et son potentiel d'évolution. Le but de l'accompagnement est de permettre à chacun d'aller vers la réalisation de soi, de vivre sa vie au plus proche de ses aspirations.

Pour évaluer la situation d'une personne, tous les domaines de sa vie sont considérés, qu'ils soient physiques, psychiques, affectifs, sociaux ou spirituels. Chaque personne accueillie au sein de ce département a un projet individuel de vie qui est élaboré avec tous les partenaires (professionnels, spécialistes, familles, intervenants externes) et qui tient compte de ses habitudes, souhaits, besoins et potentiel d'évolution.

Le projet de chaque personne accueillie est développé à travers 4 axes :

- l'indépendance

Développer le savoir-faire dans les actes de la vie quotidienne : hygiène, cuisine, entretien, décoration, utilisation des transports publics, etc.

- l'autonomie

Développer la capacité de la personne accueillie à gérer son quotidien (réfléchir, décider, planifier, prendre des contacts, etc.)

- les compétences sociales

Accompagner la personne accueillie à gérer ses propres émotions, à développer un rapport adéquat à autrui selon le contexte et travailler la distance relationnelle.

- l'intégration

Profiter d'habiter en ville de Morges pour bénéficier des commerces, des associations sportives et culturelles, des médecins, etc.



Structures et environnement

Actuellement, le site de Morges accueille 50 personnes. Les différentes structures sont toutes situées en ville de Morges :

- **Appartements collectifs**

Chaque appartement accueille 5 ou 6 personnes

- **Colocations**

Vie collective ou vie de couple de 2 ou 3 personnes

- **Studios individuels**

Les studios se situent plus ou moins proche des équipes éducatives selon le degré d'autonomie des personnes accueillies

Chaque lieu de vie a son identité et sa dynamique propre, l'accompagnement et l'intensité de la présence éducative sont adaptés aux besoins de chaque personne accueillie.

Les structures du site de Morges sont modulables pour s'adapter à l'évolution du projet de vie de chaque personne accueillie.

Un service social assure le soutien aux personnes accueillies, représentants légaux et familles pour toutes les démarches administratives, sociales, juridiques ou financières.

Accompagnement

Sur le site de Morges, les équipes éducatives mettent l'accent sur un accompagnement individualisé, qui tient compte de la personne dans sa globalité.

Ceci implique un travail en interdisciplinarité et un partenariat avec le réseau élargi (famille, représentants légaux, travail, etc.).

Le but de l'accompagnement est de permettre à chacun d'aller vers la réalisation de soi, de vivre sa vie au plus proche de ses aspirations.

Quatre grands axes de travail y sont développés:

- l'indépendance
- l'autonomie
- les compétences sociales
- l'intégration



Les activités

En plus de ses activités professionnelles, la personne habitant à Morges a la possibilité de participer à diverses activités externes ou intégrées à l'Institution telles que :

- Activités de la vie quotidienne : repas, soins d'hygiène, habillage, gestion des effets personnels, tâches ménagères, budget, etc.
- Loisirs et ressourcement : sport, sorties, restaurant, vacances, etc.
- Vie spirituelle au sens large du terme : groupes de parole, anniversaires, célébrations, animation culturelle, vie religieuse, etc.



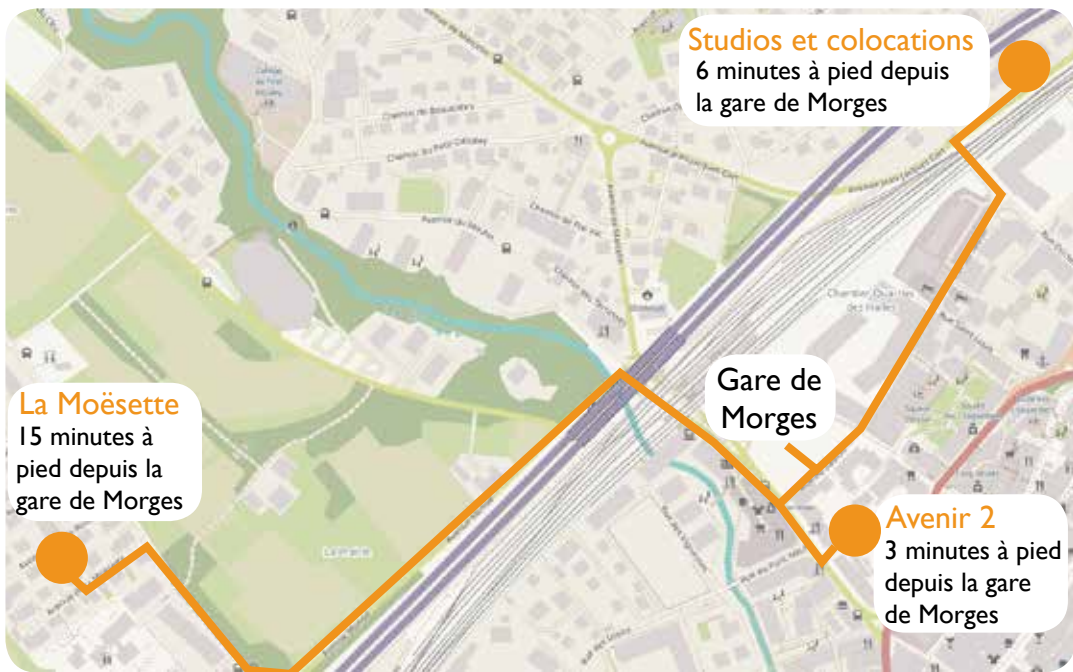
Voyage à Rome

Admissions

- Le processus d'admission comprend plusieurs étapes :
- Après l'aval du DCISH*, les personnes cherchant une place d'hébergement sont orientées auprès du service social du département hébergement socio-éducatif.
- L'assistante sociale va proposer un premier rendez-vous réunissant « le demandeur », son représentant légal, sa famille, le directeur du département et un responsable de secteur. L'objectif de cette rencontre est de présenter les prestations du site de Morges, le type d'accompagnement proposé et le processus d'admission. Cette rencontre permet aussi à la personne et à son entourage d'exprimer ses attentes. Une visite des lieux de vie peut être faite.
- La commission d'admission interne, constituée de professionnels intervenant dans différents domaines, se réunit pour étudier la demande, afin de déterminer quel lieu de vie serait le mieux adapté à la personne.
- Si le préavis est positif, un stage de trois semaines est organisé.
- Une séance de bilan clôture le stage. Elle réunit la personne, son représentant légal, sa famille, ainsi que les professionnels, et permet à chacun de s'exprimer.
- En cas de bilan positif, la commission d'admission fixe les modalités d'accueil de la personne et informe le DCISH*.



Situation géographique





Fondation Institution de Lavigny
Département hébergement socio-éducatif

Route du Vignoble 60
1175 Lavigny

Tél. 021 821 47 13

contact.hebergement@ilavigny.ch
www.ilavigny.ch